

République Française  
**M A I R I E D E S A I N T - F L O X E L**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
REUNION DU MARDI 30 AOUT 2022 A 20 HEURES 30 MINUTES**

**Convocation** : 27/08/22

**Affichage** : 27/08/22

L'an deux mil vingt-deux, le trente du mois d'août à vingt heures trente minutes, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Joël GUILBERT, Maire,

**Présents** : Mesdames, LECARPENTIER Christelle, LEMIERE Isabelle, MONTAGNE Emilie, Messieurs GUILBERT Joël, ONFROY Jacques, LETOUTEN Loïc, FORTIN Denis, GUESDON Mickaël, LEFEVRE Antoine.

**Absents excusés** : Mme. FERREY Floriane (pouvoir M. GUESDON Mickaël) et Mme. FRIGOT Stéphanie (pouvoir Mme. MONTAGNE Emilie)

**Secrétaire de séance** : Mme. MONTAGNE Emilie

**Approbation du compte-rendu du dernier conseil du 30/06/22 :**

Le compte rendu est approuvé par 11 voix.

**Délibération d'arrêt du projet du PPGDID n°DEL2022\_061 du 28/06/2022 :**

Le conseil d'agglomération réuni en séance le 28 juin 2022, a procédé à l'arrêt du projet de Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement et d'Information du Demandeur (PPGDID). Ce plan constitue l'un des outils de mise en oeuvre de la réforme des attributions décidée dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014 et consolidée par les lois du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN). Le conseil, à l'unanimité, valide le projet.

**Délibération concernant la demande d'enregistrement fait par la GAEC du Bisson dont le siège est situé au lieu-dit « Le Bisson », pour exploitation d'un élevage laitier et de l'élevage de veaux de boucherie et bovins à l'engraissement à la dite adresse et aux lieux-dits « La Pesquerie » à Picauville et « Les Cruttes » à Azeville ainsi que la mise fonction du plan d'épandage :**

Le conseil, à l'unanimité, valide le projet.

**Demandes de subventions :**

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'allouer la somme de 80€ au collège de Montebourg, pour la sortie du 20/10/22 au Havre, 8 élèves de St Floxel y participeront.

**Organisation du repas des Aînés :**

- A 11h la messe sera dite, puis recueil au monument aux morts (gerbe de fleurs).
- Repas des Aînés, menu : Une assiette apéritive, en entrée la cassolette de St Jacques, en plat la canette accompagnée de petits pois/lardons, pommes de terre sautées et demi pomme au four. Plateau de fromages/salade et en dessert un gâteau 3 chocolats.
- 124 personnes invitées (âge retenu à partir de 62ans).
- Chant : Mme. FERREY Floriane
- Samedi 17/09/22, Mesdames LECARPENTIER Christelle et LEMIERE Isabelle réaliseront les achats pour la décoration.

- Personnes retenues pour assurer le service. – Journée des bénévoles, bilan positif. Un arrêté sera proposé afin d'y interdire l'accès aux véhicules à moteur et ainsi tenter de préserver le lieu/respecter le travail fourni.
- Nouvelle base adresses de la commune : des réunions seront programmées pour avancer sur le projet.
- Eglise : demande de devis pour restaurer le vitrail situé au-dessus du porche d'entrée, ainsi que sa maçonnerie.
- Aménagement de travaux concernant la prévention des inondations à Vaudiville : en attente car les travaux devraient être réalisés sous maîtrise d'œuvre de l'Agglomération du Cotentin dans le cadre du programme de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant de Merderet. – Signature de la convention avec le théâtre du Trident aura lieu le 22/09/2022
- Présence de rats chez plusieurs habitants : M. Le Maire a contacté la FGDON qui a fourni un document récapitulant les bons gestes à adopter afin de limiter/empêcher la présence de ces nuisibles. Distribution des documents aux habitants du hameau concerné.
- 8 nids de frelons asiatiques ont été détruits dans le cadre de la convention avec la FGDON
- L'ancienne cidrerie située rue de Foulerie, dont les propriétaires ont obtenu un permis de démolir en 2021, ne le sera peut-être pas mais plutôt vendue pour restauration.
- Les fours de la salle des fêtes ont été contrôlés, ils sont aptes à être utilisés en toute sécurité.
- Rappel de l'importance du nettoyage des routes (sécurité et respect des riverains) après que les agriculteurs aient travaillé dans leurs champs.

#### **Informations et communications diverses :**

Concernant les futurs travaux de la zone humide, une convention devra être signée par la commune avec la communauté d'Agglomération du Cotentin pour donner délégation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h.

AINSI DELIBERE LES JOURS, MOIS ET ANS QUE DESSUS